d'estime et de regrets qui lui était dû. MM. les consuls et les européens résidant au Caire, se sont unanimement rendus à la cérémonie funèbre.

Quelques jours après, Son Altesse perdait aussi le premier de ses mamlouks et le chef de sa maison, Yacoub Bey, qui était de ses plus anciens et fidèles serviteurs, mort à la suite d'une courte maladie. Yacoub bey était généralement estimé et se trouvait désigné pour être l'un des premiers promus au rang du pacha. On avait même dit, il y a quelque temps, que le firman de Constantinople qui lui conférait cette dignité, était déjà arrivé.

Le 23, Son Altesse a réuni, dans un dîner, les mudirs de toutes les provinces de l'Egypte, ainsi qu'Elle le fait chaque année, à la clôture du conseil-général. La table était de 36 couverts.

Le 25, convocation a été faite, à la citadelle, de tous les pachas et des principaux fonctionnaires, pour les exhorter à accorder les vues du gouvernement dans la voie d'améliorations où il est entré.

Son Altesse partira pour la Haute Egypte et l'on suppose que M. le consul-général d'Angleterre l'accompagnera : ce dernier se rend d'ailleurs à la rencontre de lord Hardinge, ex-gouverneur-général de l'Inde, qui retourne en Angleterre.

Le courrier de Vienne est arrivé au moment où nous mettions sous presse. Rien d'intéressant par cette occasion.

EXTERIEUR.

REVUE POLITIQUE.

Toute l'attention de la France se porte, en ce moment, sur l'extérieur. A l'intérieur tout est tranquille, nonobstant les efforts des partis à l'encontre d'un état de choses dont le maintien serait rien moins que profitable au repos de ce pays, et peut-être au repos du monde.

La situation financière de la France est loin d'être aussi-precaire que l'opposition veut bien le faire croire. Aux dernières dates de Paris, on regardait comme hors de doute que la Banque de France rétablirait à 4 p. c. le taux de son escompte pour le 1er c., au plus tard, pour le 15 de ce mois. La crise financière que l'on vient de traverser, aura d'ailleurs largement profité à cet établissement, car on annonce qu'il est à même de distribuer à ses actionnaires un dividende plus fort qu'aucun de ceux qu'il leur ait jamais donnés, tous cependant toucher au produit de ses *plus values*. On entend par sa *plus value* la différence entre le pair auquel elle avait porté jusqu'à présent les rentes sur l'état, qu'elle possédait depuis l'empire, et le cours élevé auquel elle les a vendues à l'empereur de Russie. On parle de 102 fr. pour le prochain dividende de la Banque.

On remarque la même amélioration dans l'état des finances de l'Angleterre, en ce sens que l'argent devient plus abondant et que le taux de l'escompte baisse successivement et tend à rentrer dans ses limites normales.

L'exposé présenté à la chambre des communes par le chancelier de l'échiquier est diversement apprécié par les journaux anglais, suivant le point de vue auquel ils s'étaient placés pour juger les causes de la crise financière, soit qu'ils l'attribuassent aux spéculations excessives sur les entreprises de chemins de fer, soit qu'ils aient cherché les causes du malaise dans les restrictions que le bill de 1844 a apportées à la circulation du papier-monnaie, intermédiaire des échanges. Le *Morning-Chronicle*, qui a soutenu cette dernière opinion, revient sur son vieil argument, que s'il est vrai que la charte de la Banque de 1844 soit si parfaite, si excellente, qu'elle ait pu empêcher une catastrophe générale, rien ne prouve que le chancelier, il y a lieu de s'étonner que le gouvernement ait cru devoir en suspendre l'exécution et s'exposer à réclamer un bill d'indemnité pour avoir autorisé son infraction.

Suivant le *Times*, les causes réelles de la crise sont les sommes énormes dont l'Angleterre a payé les importations en céréales, l'immobilisation des capitaux dans les entreprises ferroviaires, et enfin le détournement de l'activité et des ressources du pays, du commerce et de l'industrie, et, comme conséquence, la baisse du prix des denrées et la dépréciation des produits manufacturés. Le *Times* ne saurait admettre que des centaines de maisons de première force aient été ruinées faute de deux ou trois millions de papier. Aussi ne considère-t-il pas la crise comme à son terme.

La discussion du bill concernant la répression des crimes en Irlande, est engagée dans la chambre des communes. La situation de l'Irlande est tellement déplorable, que l'adoption de cette mesure sera considérée comme un bienfait par tous les partis.

Au moment où les grandes Puissances font tous les efforts imaginables pour la conservation de la paix sur tous les points où elle paraît menacée, le *Morning-Chronicle* publie un long article dans lequel il cherche à réveiller le public anglais de son indifférence pour la politique étrangère, en exagérant les dangers de la situation générale en Amérique et en Europe. Le *Morning Chronicle* s'appuie sur l'opinion du duc de Wellington pour recommander d'apporter la plus grande attention aux travaux destinés à assurer la défense de l'Angleterre contre toute agression éventuelle du dehors, et il engage le parlement à s'empresser d'accorder les crédits qui lui seront demandés à cet effet.

L'adresse de la chambre des députés espagnole a été adoptée, le 4 décembre, à une très grande majorité, telle qu'elle avait été proposée par la commission, à une simple modification près que le ministère y a introduite. La discussion en a duré 8 jours. Ce qu'il y a présenté de plus remarquable, c'est l'entente qui s'est manifestée entre les progressistes et les orateurs ministériels pour blâmer vivement tous les cabinets qui ont précédé le ministère actuel. M. Olozaga, qui fesait, par le discours qui l'a prononcé, sa rentrée dans le monde parlementaire, a fait entendre un pompeux éloge du maréchal Narvaez, qui il a presque promis l'appui des progressistes, à certaines conditions, il est vrai. Le duc de Valence, de son côté, a beaucoup exalté le duc de la Victoire; il a déclaré qu'il le verrait avec plaisir rentrer en Espagne, et qu'il serait le premier à lui tendre la main. Le parti libéral représenté par MM. Pacheco, Goyena et Salmanca, a été le plus maltraité dans cette discussion.

Nous avons dit que les élections portugaises pour la composition des colléges électoraux avaient commencé le 28 novembre. Nous aurions dû écrire qu'elles avaient eu lieu ce jour-là dans tout le royaume, à l'avantage des cabralistes. A la même date, le bruit de la démission du cabinet était de nouveau mis en circulation, et le duc de Saldanha publiait, dans le *Diario*, une lettre par laquelle il se rallie formellement aux cabralistes.

La réponse de la Diète suisse à la note de M. Guizot remise au directoire par M. le Bois-le-Comte, renferme un refus net et catégorique d'accepter la médiation offerte, d'un côté, « parce que les Etats qui prétendent être des grandes Puissances n'existent plus, et que même quelques uns n'ont jamais existé; de l'autre côté, parce que le principe même de cette médiation qui met la Diète et le Sonderbund sur le même pied, est tout aussi contraire à la constitution fédérale de la Suisse, c'est à dire au pacte de 1815, qu'au droit international, à l'indépendance et à l'existence de la confédération. » Cette réponse joints à la déclaration de lord Palmerston, dans la chambre des communes du 6 décembre, à savoir, que la guerre civile étant terminée en Suisse, il ne pouvait plus être question de médiation, et loin d'aplanir les difficultés existantes. Si lord Palmerston, en effet, trouve qu'il n'y a plus lieu à médiation, le *Journal des Débats* qui exprime la pensée du cabinet français, déclare que la question de l'intervention loin d'être tranchée par la cessation de la guerre civile, se présente sous un aspect tout aussi pressant; qu'il n'y a de terminé que la première période de la question, et que la médiation est tout aussi nécessaire au maintien du gouvernement des hostilités dirigées contre le Sonderbund. Le *Conservateur*, autre feuille ministérielle, est plus explicite encore que le *Journal des Débats*; il déclare que, dans la question suisse, on agira avec on sans l'Angleterre. La plus parfaite entente paraît régner entre la France et l'Autriche. Le comte de Colloredo de Vienne, adressée au directoire fédéral et au président du Sonderbund, et remise par le ministre d'Autriche M. de Kaiserfeld, est entièrement idéatique à celle de M. Guizot.

La réponse de la Diète à la Prusse, relative à l'incident de Neuchâtel, peut se résumer en ces termes : la Diète déclare ne pouvoir reconnaître le canton de Neuchâtel faisant partie de la confédération au même titre que les autres cantons, et soumis, comme ces derniers, aux arrêtés de la Diète; que le roi de Prusse n'a pas dès lors le droit d'intervenir dans une question qui ne touche que les rapports des cantons entr'eux. La diète rappelle, en outre, qu'en 1833 un incident s'éleva, sur le même objet, entre le roi de Prusse, père du souverain actuel et la Confédération, et que ce prince finit par reconnaître tacitement le bien fondé des observations que la Diète lui présenta à cette époque, puisqu'il ne donna pas suite à ses prétentions.

Frédéric-Guillaume IV agira-t-il comme son père? Tout dépendra, sans doute, des mesures que la Diète croira devoir prendre vis-à-vis de Neuchâtel.

Des élections générales ont lieu en ce moment dans le royaume de Hanovre, et à en juger par les résultats connus jusqu'ici, le parti libéral aurait une forte majorité dans la prochaine chambre des députés. Ce résultat est fait pour étonner les partisans du libéralisme, surtout en ce moment où il ne se plus baillonnée que dans le reste de l'Allemagne, et sous le régime d'une loi qui punit de l'emprisonnement dans une maison de travail, toute intervention personnelle dans les élections, il a fallu que le sentiment d'opposition fût bien fort, pour faire éclorre, presque partout, les candidats qui se présentaient sous l'appui, naguère tout puissant, du gouvernement.

On a parlé beaucoup, dans ces derniers temps, du peu de sympathie que le nouvel électeur de Hesse montre pour la constitution octroyée au peuple hessois par feu l'électeur son père. Une lettre de Berlin cité par la *Gazette de Cologne*, annonce que l'électeur Frédéric-Guillaume vient d'adresser, à la diète germanique, un mémoire dont il a fait parvenir une copie à chacun des gouvernemens de Prusse et de Vienne. Ce document comprendrait trois chapitres, dans lesquels ce prince expose les mouvemens qui, depuis plusieurs années, auraient été dirigés contre lui. Il demande que pour éviter la crise qui doit résulter octroyant une constitution, d'aller aussi loin qu'il l'a fait. Le mémoire fait en outre prévoir les éventualités qui pourraient résulter de la situation dans laquelle le prince se trouve placé; il présente comme possible un appel à la Diète germanique dont l'électeur se croirait en droit de réclamer le secours, le cas échéant.

Un grand mouvement de réforme s'opère, à l'heure qu'il est, parmi les juifs allemands. Les novateurs voudraient, dans le but de se rapprocher des autres croyances religieuses dominantes, débarrasser le Judaisme de toutes ses formes anciennes, modérniser le rite et le séparer complètement du dogme. D'autres vont plus loin encore et proclament hardiment que le Messie est venu, et que la patrie du juif est le pays où il est, où il a ses intérêts. Toutes ces entreprises de réformes rencontre, on le conçoit, une opposition violente. Une assemblée de Rabbins a eu lieu à Berlin, il y a quelque temps, mais elles s'est séparée sans arriver à une conclusion sur les points principaux. Une nouvelle réunion a été fixée au mois de mai prochain.

Un changement de min stère vient d'avoir lieu à Munich. Le prince de Wallerstein, qui a joui un rôle important dans les affaires de la Grèce, a pris le portefeuille des affaires étrangères auquel on a réuni celui des cultes.

Toutes les tentatives du Pape et du roi de Sardaigne n'ont pu, jusqu'ici, parvenir à faire entrer le duc de Modène dans la ligue douanière italienne. Le gouvernement modenais semble être convaincu que les intérêts commerciaux, sur lesquels on s'appuie à Rome et à Turin, n'ont joué qu'un rôle très secondaire dans les négociations relatives à la conclusion définitive d'une ligue douanière, et que le but réel de ces négociations est purement politique. En conséquence, il persiste dans son refus d'adhérer.

A Naples, au contraire, la majorité du ministère actuel paraît se montrer plus favorable que le gouvernement modenais aux ouvertures des douanes italiennes; mais l'on doute fort que le roi puisse être amené à donner son assentiment.

On parle toujours de la solution de l'affaire de Ferrare, tantôt dans tel sens tantôt dans tel autre; mais nous ne voyons rien venir d'officiel. Il en est de même du différend entre le grand duc de Toscane et le duc de Modène relativement aux territoires de Fivizzano et de Pontremoli. Cependant, les journaux italiens annoncent que ce différend est terminé : Fivizzano passerait au duc de Modène et Pontremoli resterait à la Toscane.

Des négociations sont ouvertes, dans ce moment, entre les différentes républiques de l'Amérique du Sud, pour arriver à la conclusion d'un traité de défense réciproque de leurs territoires. Cette ligue est formée en vue des empiètemens que pourraient faire sur leur pays les Etats-Unis à leur proximité, surtout dans les parages de la baie de la Conception, s'élève graduellement, avec une rapidité qui fait craindre de voir bientôt presque inabordables les principaux ports de la côte. A Port-de-Grave, des expériences faites avec toute la précision possible ont constaté l'abaissement progressif et constant du niveau de la mer dans les environs. Des roches plates, sur lesquelles les bâtimens d'un petit tonnage pouvaient passer facilement, il y a trente ou quarante ans, sont aujourd'hui presque à découvert, et feraient même échouer les simples embarcations. Dans un endroit appelé le Cosb, à l'ouverture de la baie Robert, on a reconnu dernièrement un banc situé à environ un mille de terre, dont le sol n'est pas plus élevé au-dessus du niveau de la mer qu'il dépasse aujourd'hui de quelques pieds. Une végétation abondante a poussé sur la surface, et il offre absolument maintenant l'aspect des plaines de gazon qui bordent les dans certains endroits.

ARMÉE AUTRICHIENNE.—L'armée autrichienne se compose de 38 régimens d'infanterie de ligne (34 allemands, gallicien et italiens, et 15 hongrois.) Ces régimens sont divisés en 194 bataillons de ligne et 20 bataillons de grenadiers, formant un total de 233, 461 hommes. A ces régimens se joignent les bataillons de la première landwehr, des 35 régimens allemands des Etats héréditaires; chaque bataillon comptant 1,000 hommes. Le total des bataillons est de 34,000 hommes; l'infanterie des frontières se compose de 36 bataillons et d'un bataillon de czarkistes (total : 49,981 hommes). Le régiment des chasseurs du Tyrol est de 12 autres bataillons de chasseurs; les Tyrolens sont divisés en 4 bataillons et 24 compagnies comptant 3,439 hommes. Les bataillons de garnison forment un total de 5,716 hommes. Ainsi, dans l'état de paix, toute l'infanterie de ligne comprend environ 289 bataillon et de 1,368 compagnies présentant un effectif de 341,963 hommes. En formant des divisions de réserve et des 2es bataillons de landwehrs, cet effectif peut être porté, en temps de guerre, en 499,000 hommes.

La cavalerie autrichienne est divisée en 8 régimens de cuirassiers. 7 régimens de dragons, 7 régimens de chevau-légers, 4 de hussards et 4 de lanciers, formant 268 escadrons en temps de paix, et en temps de guerre, 305. Le total de la cavalerie en temps de paix est de 48,812 hommes, et en 61,899 chevaux; en temps de guerre, 64,360 hommes et 62,122 chevaux de l'Etat.

L'artillerie autrichienne se compose, outre les 3 régimens d'artillerie de campagne, du corps des bombardiers et des artificiers de l'artillerie de garnison et de l'arsenal de Vienne, et du corps du génie, non compter le train. En temps de guerre, les 3 régimens d'artillerie fournissent des hommes pour servir 200 batteries de 1,200 bouches à feu. Les corps spéciaux, l'état-major du quartier-maître général, les pionniers, les ingénieurs, les mineurs, donnent une force moyenne de 7,000 hommes en temps de paix.

Le train compte 4,301 hommes et 4,701 chevaux. La gendarmerie, dans la Lombardie, est de 1,030 hommes.

Ainsi, les forces totales de l'Autriche, y compris la marine impériale, présentent un effectif, en temps de paix, de 343,963.

Il n'y a malatenant que 6 feld-maréchaux, parmi lesquels se trouve le jdue de Wellington. En 1846, il y avait 25 généraux d'artillerie et de cavalerie, 96 feld-maréchaux-lieutenants, et 123 généraux-majors en activité.

PRÉCIEUSE TROUVAILLE. — Le domaine de la science vient de s'augmenter d'une nouvelle découverte. M. Minas, savant hellenisté, chargé par M. le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique en Orient, vient de rapporter d'Athènes une portortion de Platon qui jusqu'ici avait échappé aux investigations des savans anciens et modernes.

RECONNAISSANCE GÉOGRAPHIQUE. — Un officier de la marine anglaise de la baie Hudson, M. Rae a pu d'accomplir heureusement un voyage au pôle nord. Le but de cette expédition était d'explorer en detail une partie de la côte nord-est d'Amérique, où le capitaine Ross a séjourné. Il a agissait principalement de reconnaître une terre, presque engloutie d'eau, qui a été nommée Boothia-Felix, était ou non detachée du continent. C'était un point important, car si Boothia-Felix était de unelle, les navigateurs auraient pu éviter la route qu'ils ont suivie pour chercher le passage au nord-ouest. M. Rae a constaté que cette terre est une péninsule, et que les détroits de la *Fury* et de l'*Hécla* ne donnent point passage aux navires.

ÉLECTRICITÉ ARTISTIQUE. — On fait voir en ce moment à Londres, un pauvre chauffeur de mécanique à vapeur, qui, dans l'explosion d'une chaudière, a été mutilé d'une manière horrible il y a deux ans. Cet homme, miraculeusement sauvé par le docteur Hemble, porte un œil de verre et des lunettes, une perruque, un bras et deux jambes de bois, un nez fait au dépens du front, un râtelier artificiel et une mâchoire inférieure en argent, une plaque de caoutchouc en remplacement du palais et du palais; deux oreilles artificielles en même substance; enfin, un plastron en remplacement de l'abdomen.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ.—Il y a quelque temps, un Hollandais, père de sept enfans, s'est présenté à son gouvernement une demande par laquelle, se fondant sur la loi impériale du 29 nivose an XIII, il réclamait que le gouvernement lui accordât un secours pour élever son septième enfant.

La requête fut rejetée, par la raison que la loi serait tombée en désuetude ou qu'elle aurait été abrogée. Mais le père, avec l'obstination caractéristique du Hollandais, ne se tint pas pour battu; il s'adressa aux tribunaux, qui lui donnèrent gain de cause, et déclarèrent que sa reclamation était légale.

Assisté après que ce jugement eut été rendu, une multitude de pères de sept enfans, s'adressèrent de leurs demandes en faveur de leur septième enfant. On fut obligé de faire droit à la majorité de ces reclamations, en sorte que le gouvernement s'est vu dans la nécessité de présenter aux états-generaux un projet de loi par lequel il demande un crédit de 70 000 florins pour executer les clauses de la loi imperiale, et de plus un credit de 36,000 florins pour payer les frais de ce procès.

ÉTIQUETTE CHINOISE.— Au milieu des graves préoccupations que lui cause, en ce moment, la presence des Anglais dans ses états, l'empereur de Chine a rendu, au mois de mai dernier, un décret par lequel il ordonne de faire, à son égard, un singulier pays, on attache aux questions d'etiquette. On sait que l'empereur possede, à environ trois kilomètres de Pekin, un magnifique château de plaisance, qui renferme le lieu de toutes les merveilles de l'Orient. Pour aller de la ville à ce château, on a pratiqué un chemin particulier appelé la voie sacrée, borde à gauche et à droite par des rails en or, sur lesquels la voiture impériale, traînée par des chevaux, glisse avec une rapidité vertigineuse. Les peines les plus sévères existent pour celui qui oserait porter ses pas dans le sentier vénéré. Par une faveur toute spéciale, l'empereur vient, en vertu de l'édit en question, d'autoriser le prince de sa famille et ses ministres, lorsqu'ils se rendront auprès de sa personne, à marcher dans la voie sacrée, mais ils devront exécuter le trajet, les pieds nus, la tête découverte, et à reculons.

VARIÉTÉS.

NOUVELLES DIVERSES DE L'ETRANGER.

ÉBRANLEMENT D'UNE ILE. — Le *Times*, de Terre-Neuve, annonce dans l'un de ses derniers numéros un fait assez remarquable : c'est que le sol de cette île, se trouve dans le parages de la baie de la Conception, s'élève graduellement, avec une rapidité qui fait craindre de voir bientôt presque inabordables les principaux ports de la côte. A Port-de-Grave, des expériences faites avec toute la précision possible ont constaté l'abaissement progressif et constant du niveau de la mer dans les environs. Des roches plates, sur lesquelles les bâtimens d'un petit tonnage pouvaient passer facilement, il y a trente ou quarante ans, sont aujourd'hui presque à découvert, et feraient même échouer les simples embarcations. Dans un endroit appelé le Cosb, à l'ouverture de la baie Robert, on a reconnu dernièrement un banc situé à environ un mille de terre, dont le sol n'est pas plus élevé au-dessus du niveau de la mer qu'il dépasse aujourd'hui de quelques pieds. Une végétation abondante a poussé sur la surface, et il offre absolument maintenant l'aspect des plaines de gazon qui bordent les dans certains endroits.

ARMÉE AUTRICHIENNE.—L'armée autrichienne se compose de 38 régimens d'infanterie de ligne (34 allemands, gallicien et italiens, et 15 hongrois.) Ces régimens sont divises en 194 bataillons de ligne et 20 bataillons de grenadiers, formant un total de 233, 461 hommes. A ces régimens se joignent les bataillons de la première landwehr, des 35 régimens allemands des Etats héréditaires; chaque bataillon comptant 1,000 hommes. Le total des bataillons est de 34,000 hommes; l'infanterie des frontières se compose de 36 bataillons et d'un bataillon de czarkistes (total : 49,981 hommes). Le régiment des chasseurs du Tyrol est de 12 autres bataillons de chasseurs; les Tyrolens sont divisés en 4 bataillons et 24 compagnies comptant 3,439 hommes. Les bataillons de garnison forment un total de 5,716 hommes. Ainsi, dans l'état de paix, toute l'infanterie de ligne comprend environ 289 bataillon et de 1,368 compagnies presentant un effectif de 341,963 hommes. En formant des divisions de reserve et des 2es bataillons de landwehrs, cet effectif peut être porté, en temps de guerre, en 499,000 hommes.

La cavalerie autrichienne est divisée en 8 régimens de cuirassiers. 7 régimens de dragons, 7 régimens de chevau-légers, 4 de hussards et 4 de lanciers, formant 268 escadrons en temps de paix, et en temps de guerre, 305. Le total de la cavalerie en temps de paix est de 48,812 hommes, et en 61,899 chevaux; en temps de guerre, 64,360 hommes et 62,122 chevaux de l'Etat.

L'artillerie autrichienne se compose, outre les 3 régimens d'artillerie de campagne, du corps des bombardiers et des artificiers de l'artillerie de garnison et de l'arsenal de Vienne, et du corps du génie, non compter le train. En temps de guerre, les 3 régimens d'artillerie fournissent des hommes pour servir 200 batteries de 1,200 bouches à feu. Les corps spéciaux, l'état-major du quartier-maître général, les pionniers, les ingénieurs, les mineurs, donnent une force moyenne de 7,000 hommes en temps de paix.

Le train compte 4,301 hommes et 4,701 chevaux. La gendarmerie, dans la Lombardie, est de 1,030 hommes.

Ainsi, les forces totales de l'Autriche, y compris la marine imperiale, présentent un effectif, en temps de paix, de 343,963.

Il n'y a malatenant que 6 feld-maréchaux, parmi lesquels se trouve le jdue de Wellington. En 1846, il y avait 25 généraux d'artillerie et de cavalerie, 96 feld-maréchaux-lieutenants, et 123 généraux-majors en activité.

PRÉCIEUSE TROUVAILLE. — Le domaine de la science vient de s'augmenter d'une nouvelle découverte. M. Minas, savant hellenisté, chargé par M. le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique en Orient, vient de rapporter d'Athènes une portortion de Platon qui jusqu'ici avait échappé aux investigations des savans anciens et modernes.

RECONNAISSANCE GÉOGRAPHIQUE. — Un officier de la marine anglaise de la baie Hudson, M. Rae a pu d'accomplir heureusement un voyage au pôle nord. Le but de cette expédition était d'explorer en detail une partie de la côte nord-est d'Amérique, où le capitaine Ross a séjourné. Il a agissait principalement de reconnaître une terre, presque engloutie d'eau, qui a été nommée Boothia-Felix, était ou non detachée du continent. C'était un point important, car si Boothia-Felix était de unelle, les navigateurs auraient pu éviter la route qu'ils ont suivie pour chercher le passage au nord-ouest. M. Rae a constaté que cette terre est une péninsule, et que les détroits de la *Fury* et de l'*Hécla* ne donnent point passage aux navires.

ÉLECTRICITÉ ARTISTIQUE. — On fait voir en ce moment à Londres, un pauvre chauffeur de mécanique à vapeur, qui, dans l'explosion d'une chaudière, a été mutilé d'une manière horrible il y a deux ans. Cet homme, miraculeusement sauvé par le docteur Hemble, porte un œil de verre et des lunettes, une perruque, un bras et deux jambes de bois, un nez fait au dépens du front, un râtelier artificiel et une mâchoire inférieure en argent, une plaque de caoutchouc en remplacement du palais et du palais; deux oreilles artificielles en même substance; enfin, un plastron en remplacement de l'abdomen.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ.—Il y a quelque temps, un Hollandais, père de sept enfans, s'est présenté à son gouvernement une demande par laquelle, se fondant sur la loi imperiale du 29 nivose an XIII, il réclamait que le gouvernement lui accordât un secours pour élever son septième enfant.

La requête fut rejetée, par la raison que la loi serait tombée en desuetude ou qu'elle aurait été abrogée. Mais le père, avec l'obstination caractéristique du Hollandais, ne se tint pas pour battu; il s'adressa aux tribunaux, qui lui donnèrent gain de cause, et déclarèrent que sa reclamation était légale.

Assisté après que ce jugement eut été rendu, une multitude de pères de sept enfans, s'adressèrent de leurs demandes en faveur de leur septième enfant. On fut obligé de faire droit à la majorité de ces reclamations, en sorte que le gouvernement s'est vu dans la nécessité de présenter aux états-generaux un projet de loi par lequel il demande un crédit de 70 000 florins pour executer les clauses de la loi imperiale, et de plus un credit de 36,000 florins pour payer les frais de ce procès.

ÉTIQUETTE CHINOISE.— Au milieu des graves préoccupations que lui cause, en ce moment, la presence des Anglais dans ses états, l'empereur de Chine a rendu, au mois de mai dernier, un décret par lequel il ordonne de faire, à son égard, un singulier pays, on attache aux questions d'etiquette. On sait que l'empereur possede, à environ trois kilomètres de Pekin, un magnifique château de plaisance, qui renferme le lieu de toutes les merveilles de l'Orient. Pour aller de la ville à ce château, on a pratiqué un chemin particulier appelé la voie sacrée, borde à gauche et à droite par des rails en or, sur lesquels la voiture impériale, traînée par des chevaux, glisse avec une rapidité vertigineuse. Les peines les plus sévères existent pour celui qui oserait porter ses pas dans le sentier vénéré. Par une faveur toute spéciale, l'empereur vient, en vertu de l'édit en question, d'autoriser le prince de sa famille et ses ministres, lorsqu'ils se rendront auprès de sa personne, à marcher dans la voie sacrée, mais ils devront exécuter le trajet, les pieds nus, la tête découverte, et à reculons.

VARIÉTÉS.

On s'est occupé, à plusieurs reprises, des moyens d'abréger la route maritime que le commerce d'Europe doit suivre pour se rendre à l'île Bourbon, qui appartient à la France, et à l'île Maurice, qui est une possession anglaise. Le trajet actuel se fait par le Cap de Bonne-Espérance, et n'a pas moins de 3,000 lieues; sa durée est de trois mois environ. On comprend, dès-lors, l'importance qui devait s'attacher à cette question. Les nombreux intérêts commerciaux et même politiques qui lient ces deux îles à leurs métropoles, en faisaient nécessairement désirer la prompte solution, qui ne pouvait s'obtenir qu'en établissant une communication régulière entre ces deux points et l'isthme de Suez, mesure dont l'avantage sera d'abréger la route de deux mois. Le gouvernement français vient de décider que cette ligne serait desservie par des bateaux à vapeur de l'état de la force de 220 chevaux. Un de ces paquebots va bientôt partir de France pour commencer le service, et il ne tardera pas à être suivi d'un autre pour le même objet. Comme la réalisation de ce projet intéresse la Turquie, puisqu'il s'agit de tracer la nouvelle voie à travers une dépendance de l'Empire ottoman et la Méditerranée, nous croyons devoir donner place, dans nos colonnes, à l'article suivant que nous empruntons à un journal de Paris, le *Conservateur* du 5 décembre :

« Il y a déjà long-temps qu'il est question d'établir entre notre colonie de Bourbon et la France des moyens de communication directe, par la création d'une ligne régulière de bateaux à vapeur, qui se relierait à Aden avec les paquebots anglais venant de l'Inde ou qui se prolongerait jusqu'à Suez.

» Le conseil colonial de Bourbon a voté une subvention de 75,000 fr. en faveur de la compagnie qui entreprendrait cette ligne. Ce sacrifice, qui, pour le budget de la colonie, est considérable, ne semble cependant pas suffisant pour encourager la spéculation privée dans l'organisation d'un service qui imposerait de fortes dépenses. Il faudrait se procurer à grands frais les approvisionnemens de charbons, et les ports d'escale entre Bourbon et Aden ou Suez ne sont pas encore assez importans pour offrir quelque chance de profits.

» On avait pensé à établir une ligne anglo-française, qui aurait eu alternativement pour points de départ et de destination les deux colonies voisines de Bourbon et de Maurice. Les habitans de Maurice sont, en effet, obligés de se rendre par navires à voiles à Pointe-de-Galle (Ceylan) ou à Bombay, à moins de prendre la Malle d'Europe, dont ils se plaignent vivement de n'avoir point encore obtenu de la métropole ces voies de communication rapide qui ont été si libéralement accordées aux possessions de l'Inde et des mers de Chine. La combinaison d'une ligne commune aux deux colonies a présenté des difficultés d'exécution qui n'ont pu être résolues; elle paraît être aujourd'hui complètement abandonnée.

» Pour répondre aux vœux légitimes de nos colons, le département de la marine vient, assure-t-on, de décider que deux corvettes à vapeur de 220 chevaux seront envoyées à la station de Bourbon pour effectuer, à titre d'essai, les voyages de Suez. Si l'épreuve tentée, dans un intérêt national, par ces capitaines, l'entreprise se présente dans des conditions favorables, nul doute qu'une compagnie ne s'organise pour continuer l'œuvre du gouvernement.

» La traversée de France à Bourbon par le Cap de Bonne-Espérance est d'environ trois mois : c'est une navigation très fatiguante et parfois périlleuse. Le trajet entre Bourbon et Suez pourrait s'effectuer à la vapeur dans l'espace de dix-sept jours; et, en ajoutant onze jours environ pour le voyage de Suez à Marseille (au moyen de la compagnie égyptienne du transit et des paquebots français de la Méditerranée), on arriverait de notre colonie aux côtes de France en moins de quarante. Ce serait une diminution des *deux tiers* relativement à la durée de la traversée par la voie du Cap.

» Il est probable cependant que les bateaux à vapeur feraient escale dans les ports que nous possédons à Madagascar, pour le service des dépêches et dans le but de faciliter, sur ces marchés encore nouveaux, les relations de notre commerce. Les navires à voiles ne sont pas nécessairement exposés à ces retards; mais les avantages relatifs de cette ligne n'en seraient pas moins fort appréciés par la colonie de Bourbon, dont le commerce serait, d'ailleurs, appelé à profiter de communications régulières établies avec Madagascar et la côte orientale d'Afrique.

» La nécessité de nouer des relations plus directes avec le littoral de la mer Rouge mérite d'autant plus de fixer aujourd'hui l'attention du gouvernement, que les dernières nouvelles d'Egypte annoncent la reprise de travaux *sérieux* pour le percement de l'isthme de Suez. La pensée d'établir une communication entre les deux mers est aussi ancienne que l'histoire; les monumens que nous ont été tantôt anciennement et qu'attestent encore des ruines découvertes dans le désert, on sait que cette grande œuvre a été savamment élaborée de notre temps par la commission d'Egypte. Depuis le commencement de ce siècle, que d'études faites, que de plans sur le papier, que de projets avortés! Les premiers systèmes adoptaient le creusement du canal; puis, lorsque les chemins de fer commencèrent à sillonner l'Europe, le chemin de fer de Suez détrôna le canal; enfin, la navigation à vapeur s'étant perfectionnée, le canal a de nouveau triomphé.

» Cependant, au milieu de toutes ces vicissitudes, l'isthme de Suez tantôt chemin de fer, tantôt canal, est devenu aujourd'hui le théâtre d'un mouvement de sable et ses désertes solitudes. Les difficultés d'exécution, compliquées d'obstacles politiques, se sont opposées jusqu'ici à l'accomplissement de cette entreprise qui intéresse à la fois l'Europe, l'Asie, l'Afrique, tout l'ancien monde. Bien que les nations commerçantes de l'Europe et l'Egypte soient vivement intéressées à ce que, enfin, on se décide à résoudre enfin la question et d'agir, il y aurait peut-être prudence à demeurer quelque temps encore incrédule. Toutefois, l'isthme de Suez paraît devoir donner passage à nos vaisseaux beaucoup plus tôt que son confrère, non moins intact, l'isthme de Panama, qui, lui aussi, a été tant de fois arpenté par les ingénieurs, et sondé, triangulé, percé dans toutes les langues. Le *Moniteur* a publié une lettre de M. Linant de Bellefondt, dans laquelle cet honorable ingénieur, depuis longtemps au service du pacha d'Egypte qui l'a élevé à la dignité de bey, rend compte des travaux commencés par les compagnies allemande, anglaise et française. La brigade française composée de seize personnes, est en ce moment même employée au travail de triangulation et de nivellement dans le désert, tant pour le projet dû canal direct que pour celui où le Nil serait utilisé dans une portion du parcours.

» Les secours et facilités de toute sorte qui ont été accordés à M. Linant par Méhémet-Ali ne permettent pas de douter que le pacha n'ait pris sérieusement à cœur le percement de l'isthme; et, quand on a pu se convaincre, en visitant les travaux du barrage du Nil confiés à M. Mougel, avec quelle énergie de volonté il poursuit, en dépit de tous les obstacles, l'accomplissement des projets qu'il a une fois résolus, on a droit de compter beaucoup sur les effets de sa coopération toute-puissante. Méhémet lèvera, s'il le faut, une armée de fellahs pour les travaux de terrassement, comme il l'a fait pour les travaux du barrage. Le désert deviendra un camp, et le soldat égyptien, transformé en ouvrier, accomplira sa lourde tâche sous la surveillance de ses officiers, métamorphosés à leur tour en conducteurs des ponts et chaussées. L'inexorable discipline du pacha sera plus puissante assurément que tous les plans des ingénieurs, que les efforts des travailleurs européens transportés chèrement sur un terrain qu'ils ne connaissent pas. Du moment que Méhémet-Ali se met à l'œuvre, et la lettre de Linant-Bey autorise à penser qu'il en est ainsi, le premier pas, le plus difficile est fait. La science peut destiner les plans du canal; nous croyons que du Nil ne se creuseront que sous l'empire de cette volonté toute-puissante.

» Quels seront les résultats, pour le commerce, pour la politique, de cette communication établie entre les deux mers? Quels déplacemens d'hommes et de choses, d'idées et d'intérêts s'opéreront par cette voie nouvelle, ouverte à l'émigration, chaque jour croissante, de l'Europe vers l'Asie, aux transports des marchandises, à l'inquiète curiosité des voyages, aux ardentes pérégrinations de la pensée? On a beaucoup écrit à ce sujet; on a rappelé le révolution introduite jadis dans la vieille Europe par l'immortelle intrépidité de Gama; on a closé les divers intérêts, les divers peuples, dans l'ordre nouveau qui leur est ouvert. Discours prématurés! prophéties vaines! L'isthme de Suez est encore terre ferme; qu'on y introduise d'abord les flots des deux océans qu'il sépare. Pendant que l'ouvrier succédera à l'ingénieur et la truelle au compas, les politiques et les statisticiens auront le temps d'étudier l'avenir, ou plutôt l'avenir accomplira leurs sans eux ses mystérieuses destinées; il leur prépare peut-être (l'impatience des hommes lui en a fait une habitude) de rudes démentis.»

BULLETIN COMMERCIAL.

INTÉRIEUR.

CHANGES DE CONSTANTINOPLE.
28 DÉCEMBRE 1847.

Londres	110
Paris	»
Marseille	172
Vienne	440
Trieste	439
Livourne	145
Gênes	171 1/2

CHANGES DE SMYRNE.
24 DÉCEMBRE 1847.

Londres	111 1/2
Paris	»
Marseille	171 1/2, 172 1/2
Livourne	»
Vienne	439 , 441
Trieste	437 , 440
Hollande	360 »
Odessa	»
Constantinople	31 jours, au pair.

MACEDOINE. SALONIQUE, 22 *décembre*. — Les blés sont toujours delaissés, et il en est de même des orges, depuis quelque temps.

Nos seigles et maïs ne manquent pas d'acheteurs, mais les transactions sont peu importantes, à cause des hauts prix que soutiennent sans aucun fondement les détenteurs, croyant toujours qu'on leur paiera plus tard les prix excessifs de l'ad passé et qu'ils ont tout à gagner pour attendre.

CHANGES.

Marseille	173/40
Londres	110 3/4
Vienne	441 , 442
Trieste	441 , 442
Constantinople 1/4 o/o contr'agio, p. 11 j. de vue.	

PRIX COURANT
DES CÉRÉALES ET DES GRAINES OLÉAGINEUSES
A SALONIQ